



Monseigneur Jean Pierre COTTANCEAU,
Archevêque de PAPEETE

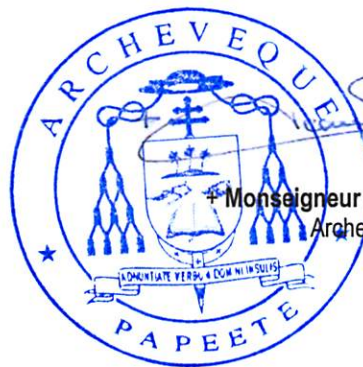
Papeete, le 08 Mars 2019

Chers frères et sœurs

C'est avec le cœur serré et l'esprit bouleversé que, en tant qu'évêque de ce diocèse, je rejoins l'indignation et la colère de ceux et celles qui, suite aux événements qui secouent notre diocèse et la paroisse Ste Thérèse, sont désemparés et choqués... Catholiques, certes, mais aussi tous ceux et celles qui attendaient de l'Eglise une parole et un comportement conformes à la sauvegarde de la dignité de l'être humain... Comment ne pas l'être ?

La politique et les paroles du Saint Père concernant les actes d'abus sexuel sont clairs : « Tolérance zéro ! ». Cette tolérance zéro s'applique à tous ceux qui se sont rendu coupables d'actes d'abus sexuels sur mineurs et sur majeurs. Toute notre Église, depuis nos paroisses jusqu'au Vatican, doit comprendre que la souffrance vécue et exprimée par les personnes victimes de ces agissements pervers est fondatrice de notre action pour aujourd'hui et pour demain. Que ces personnes victimes d'abus sexuels sachent qu'ils trouveront toujours le soutien et l'appui qui leur est dû et dont ils auront besoin ! Il faut agir vis-à-vis des auteurs et vis-à-vis des victimes, et cette action doit avoir lieu au sein même de l'Eglise d'une part, et en lien avec la justice des Hommes d'autre part. Je m'y engage.

Il revient précisément à la justice de rendre, au terme de son enquête, un verdict d'innocence ou de culpabilité. Pour l'heure, et dans l'attente de ce verdict, je demande à nos fidèles de ne pas se laisser aller aux jugements hâtifs, précipités et passionnés. Si toute la lumière doit être faite sans complaisance, la présomption d'innocence doit être respectée. Je demande aussi qu'en ce temps de Carême, nous puissions prier pour tous ceux qui sont impliqués dans cet événement douloureux.



Jean Pierre Cottanceau
Monseigneur Jean Pierre COTTANCEAU,
Archevêque de Papeete